

**LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DES ARDENNES**

CHAQUE  
JOUR  
*à vos côtés*



# SOMMAIRE

|                       |    |
|-----------------------|----|
| → Le plan stratégique | 4  |
| → Les élus du CD08    | 6  |
| → En chiffres         | 8  |
| → Le budget 2021      | 10 |

## CHAPITRE 1 : SOLIDARITÉ HUMAINE ..... PAGE 12

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| → Action sociale                     | 13 |
| → Protection Maternelle et Infantile | 14 |
| → Aide Sociale à l'Enfance           | 15 |
| → Personnes âgées                    | 16 |
| → Personnes handicapées              | 17 |
| → Insertion et retour à l'emploi     | 18 |
| → Habitat                            | 19 |

## CHAPITRE 2 : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ..... PAGE 20

|  |    |
|--|----|
| → Ingénierie départementale            | 21 |
| → Infrastructures et aménagements      | 22 |
| → Agriculture & Laboratoire d'analyses | 23 |
| → Tourisme                             | 24 |
| → Investir pour des sites de qualité   | 25 |

## CHAPITRE 3 : ÉDUCATION, SPORT ET LOISIRS ..... PAGE 26

|             |    |
|-------------|----|
| → Éducation | 27 |
| → Culture   | 28 |
| → Sport     | 30 |

## CHAPITRE 4 : RESSOURCES ..... P32

|                       |    |
|-----------------------|----|
| → Ressources humaines | 33 |
| → Finances            | 34 |
| → Services support    | 35 |

# INTRODUCTION

Les missions du Département sont organisées autour de **deux priorités essentielles : la solidarité envers les personnes et la solidarité envers les territoires**. En effet, le Département intervient dans tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne des Ardennais : action sociale, routes et infrastructures, éducation, aménagement du territoire, sports, culture... Il constitue **un échelon de proximité par excellence pour la population**.

L'étendue de **ses compétences, qu'elles soient légales ou volontaires**, évolue selon les besoins des habitants.

Le Conseil départemental a fait face à la crise sanitaire et a maintenu ses services au public. Tout au long de l'année, des mesures exceptionnelles ont été prises pour prévenir, accompagner et agir au plus près des habitants. En 2020, près de 8 millions € ont été mobilisés pour pallier aux effets de la Covid-19.



# LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2025

## 2 AXES STRUCTURANTS

Parallèlement à l'élaboration de son budget 2018, le Conseil départemental a souhaité se doter d'un plan stratégique pour la période 2018-2025.

**Son ambition : rénover ses politiques publiques et en améliorer la lisibilité auprès de ses partenaires et des usagers, tout en favorisant l'innovation des services et des directions.**

Une première phase de concertation s'est déroulée début 2018 et a permis de recenser 57 actions innovantes.

Ces propositions d'actions résultant de la concertation avec les services, en lien avec les travaux des commissions thématiques, ont permis de dégager cinq axes principaux d'intervention du Département.

La démarche d'élaboration du Plan Stratégique des Ardennes 2018-2025 a ensuite été validée le 25 juin 2018 par l'approbation par la Commission Permanente d'un document cadre orienté selon ces 5 axes et définissant 17 priorités.

Ce document doit désormais orienter l'ensemble des politiques et actions portées par le Département. Sa déclinaison opérationnelle a débuté en septembre 2018.

Pour chaque axe, un comité de suivi est constitué et a pour rôle, en lien avec l'administration, de définir des priorités opérationnelles, de suivre la mise en œuvre du Plan et d'évaluer l'atteinte des objectifs grâce à des indicateurs pertinents.



### L'AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS ET NOTAMMENT AUX PLUS FRAGILES

Le Département accompagne les habitants ardennais tout au long de leur vie, et en particulier les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou le contexte socio-économique.



### LE SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS ET LE RENFORCEMENT DE L'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental se doit de rester aux côtés des collectivités du département et d'assurer ainsi une certaine forme d'équité territoriale. L'ingénierie départementale doit s'adapter aux moyens d'agir des collectivités et favoriser l'optimisation de leurs ressources.

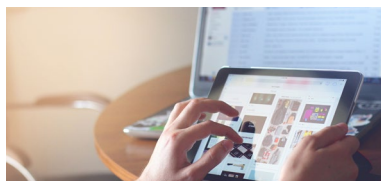
**« Le Plan Stratégique fixe les ambitions et les outils de notre collectivité au service du développement et de la modernisation de tout le territoire ardennais et de sa nouvelle attractivité, en tenant compte des atouts et des besoins prioritaires à venir. »**

## 3 AXES TRANSVERSAUX



### **LE RENVERSEMENT DE L'IMAGE DU DÉPARTEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE GRÂCE AUX CONNEXIONS ET AUX PARTENARIAT**

Cet axe traduit la volonté du Département de penser l'ensemble de ses actions dans un environnement qui dépasse les limites de son propre territoire, en partenariat avec les acteurs qui le composent.



### **L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET LA MUTATION DES ADMINISTRATIONS ET DES SERVICES RENDUS AU PUBLIC GRÂCE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

L'arrivée de la fibre optique sur l'ensemble du territoire ainsi que l'amélioration de la desserte en téléphonie mobile va considérablement élargir les possibilités offertes par l'outil numérique.

Les services rendus au public vont ainsi connaître une évolution sous de nouvelles formes pour de nouveaux usages, portée par la sphère privée dans le champ concurrentiel et complétée par l'action publique qui devra garantir l'équité des territoires.

Cet axe devra également orienter les actions de la collectivité en matière d'inclusion numérique.



### **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, COMPOSANTE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU DÉPARTEMENT**

La prise en compte des principes du développement durable est aujourd'hui une attente forte des populations et du territoire. Cet axe relève de la responsabilité sociétale du Conseil départemental. Le développement durable ne doit pas être abordé uniquement sur son volet « environnement ». Une priorité spécifique à l'économie « sociale », riche en retombées locales est ainsi définie.

# LES COMMISSIONS & LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les élus de l'Assemblée départementale, à l'exception du Président du Conseil départemental, sont répartis en 5 commissions organiques :

- COMMISSION ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE
- COMMISSION AFFAIRES SOCIALES
- COMMISSION SOLIDARITÉ TERRITORIALE
- COMMISSION PROMOTION DES ARDENNES
- COMMISSION AFFAIRES FINANCIÈRES ET RESSOURCES

Ces commissions organiques ont vocation à donner un avis sur les dossiers soumis à l'Assemblée, à proposer de nouvelles orientations et à évaluer les politiques menées. Chaque commission prépare ainsi les dossiers de son domaine de compétences, qui sont ensuite examinés par la Commission Permanente ou par l'Assemblée en session.



## COMMISSION 1

### ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE



**Nathalie ROBCIS**  
Présidente



**Yann DUGARD**  
Vice-Président

#### MEMBRES



**Stéphanie SIMON**



**Fabienne GOFFETTE**



**Mélanie STEVENIN**



**Cathy NININ**



**Mathieu SONNET**

## COMMISSION 2

### AFFAIRES SOCIALES



**Catherine DEGEMBE**  
Présidente



**Anne FRAIPONT**  
Vice-Présidente

#### MEMBRES



**Anne DUMAY**



**Jean GODARD**



**Marie-José MOSER**



**Mélanie LESIEUR**



**Ingrid BOUCHER**



**Brigitte LOIZON**



**Dominique RUELLE**

## PRÉSIDENTE



**Noël BOURGEOIS**  
Président du Conseil départemental

### COMMISSION 3

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE



**Michel NORMAND**  
Président



**Sylvie TORDO**  
Vice-Présidente

### MEMBRES



**Renaud AVERLY**



**Odile BERTELOODT**



**Else JOSEPH**



**Thierry MALJEAN**



**Lionel VUIBERT**



**Michel KOCIUBA**



**Jérémy DUPUY**

### COMMISSION 4

## PROMOTION DES ARDENNES



**Pierre CORDIER**  
Président



**Inès REGNAULT  
de MONTGON**  
Vice-Présidente

### MEMBRES



**Brice FAUVARQUE**



**Dominique ARNOULD**



**Eddy CZARNY**



**Elisabeth  
BONILLO-DERAM**

### COMMISSION 5

## AFFAIRES FINANCIÈRES ET RESSOURCES



**Alban COLLINET**  
Président



**Marc WATHY**  
Vice-Président

### MEMBRES



**Jean-Pol DEVRESSE**



**Robert CHAUDERLOT**



**Kevin GENGOUX**

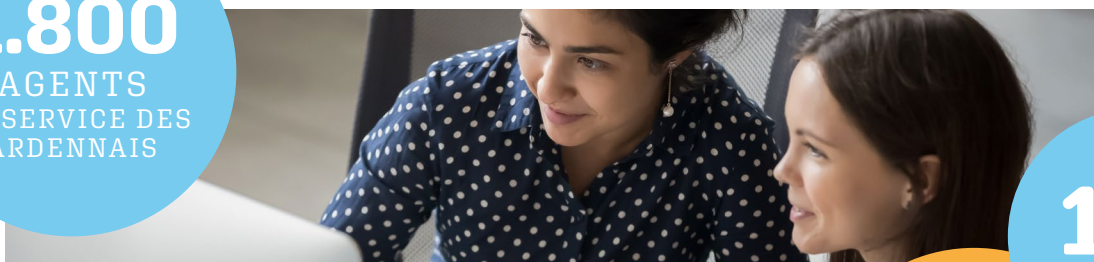


**Christophe MAROT**

# LE CD08 EN QUELQUES CHIFFRES

**1.800**

AGENTS  
AU SERVICE DES  
ARDENNAIS



**157**  
MÉTIERS

**10.942**  
COLLÈGIENS



**35**  
COLLÈGES  
PUBLICS

**110.000 €**  
POUR L'ORGANISATION  
D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS



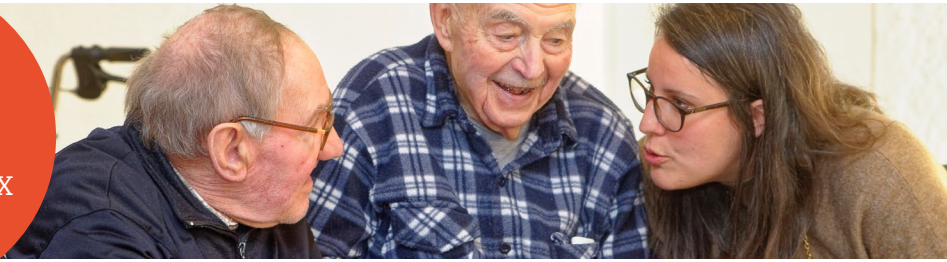
**840.000**

RÉFÉRENCES ACCESSIBLES  
À TOUS VIA LE PORTAIL  
[BDA.CD08.FR](http://BDA.CD08.FR)





**61%**  
DU BUDGET  
CONSACRÉS AUX  
SOLIDARITÉS



**10.432**  
BÉNÉFICIAIRES  
DU RSA



**6,5M\*€**  
POUR FINANCER LA PRESTATION DE  
COMPENSATION  
DU HANDICAP

\*M€ = Millions d'euros

**119**  
RECRUTEMENTS  
EXTERNÉS



**74,8M\*€**  
DE MASSE  
SALARIALE

\*M€ = Millions d'euros



**10M\*€**  
CONSACRÉS À  
LA MAINTENANCE  
DES ROUTES

\*M€ = Millions d'euros

**1,75M\*€**  
POUR LES PROJETS  
D'INVESTISSEMENTS  
DES AUTRES COLLECTIVITÉS

\*M€ = Millions d'euros



# BUDGET 2021 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## 381,3 M\* €

\*M€ = Millions d'euros

Cette année, le budget s'élève à 381,3 M€\*

dont 339 M€ de dépenses réelles de fonctionnement et 42,3 M€ consacrés à l'investissement

\*hors gestion active de la dette



# COVID-19

## LE CDO8 ENGAGÉ AUX CÔTÉS DE TOUS LES ARDENNAIS

Face à cette situation inédite, le Conseil départemental s'est fortement mobilisé pour accompagner au mieux les Ardennais. De plus, des mesures exceptionnelles ont été mises en place.

### REMERCIER LES PERSONNELS MOBILISÉS

Une enveloppe de 2,5 millions € a été consacrée pour financer des primes versées aux 1.835 salariés des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux. Des primes allant jusque 1.500 € ont été versées aux salariés des établissements et des services qui, à domicile ou en établissement, accompagnent les enfants et adolescents relevant de l'aide sociale à l'enfance, les personnes handicapées ou les personnes âgées. En juin 2020 déjà, une prime avait été mise en œuvre pour le personnel du Foyer départemental de l'Enfance et les assistants familiaux, salariés du Conseil départemental, pour un montant de 500.000 €.

### PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

- Achat, avec les intercommunalités, d'un masque pour chaque Ardennais (dès le mois d'avril 2020)
- Fourniture de masque aux collégiens et aux agents de ces établissements, de masques inclusifs pour les personnes en situation de handicap
- Le Laboratoire départemental d'Analyses mobilisé dans le cadre du dépistage du virus, en lien avec le Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardennes.
- Appui logistique de l'Aérodrome des Ardennes-Étienne Riché

### AGIR POUR TOUS LES HABITANTS

- Poursuite de l'ensemble des activités dans les 13 Maisons des Solidarités du territoire, à la MDPH, au Foyer départemental de l'Enfance, par les assistantes familiales et par la PMI.
- Versement des prestations sociales maintenues (APA, PCH, RSA)
- Interventions constantes sur les routes départementales

### PRESERVER L'ÉCONOMIE LOCALE

- Mise en place de la plateforme de vente de produits en ligne Mes Courses en Ardennes pour tous les commerçants Ardennais (près de 5.000 produits référencés)
- Le dispositif Evadez-vous dans les Ardennes, 50 % de votre séjour remboursés en soutien au secteur touristique.
- Poursuite des chantiers dans les bâtiments et travaux routiers en soutien au secteur du BTP
- Soutien au milieu associatif

# 2.000.000

de masques distribués aux établissements sociaux, médico-sociaux

# 8M€\*

de dépenses

liées à la crise sanitaire en 2020

# 6.000

analyses de tests PCR

réalisées par le Laboratoire d'Analyses à Hagnicourt

## CHAPITRE 1

# SOLIDARITÉ HUMAINE

BUDGET TOTAL : 197,39 MILLIONS €

Dépenses de fonctionnement

### LES MISSIONS

#### ENFANCE & FAMILLE

Assurer les missions de Protection Maternelle et Infantile  
Accueillir et veiller sur les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

#### ACTION SOCIALE

Accueillir de façon inconditionnelle tous les usagers dans les Maisons des Solidarités  
Développer et porter des dispositifs d'aide en matière de logement et pour la jeunesse  
Soutenir les associations et les acteurs sociaux des territoires

#### INSERTION & RETOUR À L'EMPLOI

Accompagner vers une insertion sociale et professionnelle durable

#### AUTONOMIE

Soutenir les personnes âgées et handicapées  
Faciliter le maintien à domicile  
Conseiller et orienter les personnes handicapées



# L'ACTION SOCIALE

L'aide sociale s'adresse aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel, de dépendance et de handicap. Le CD08 assure le versement d'aides sociales légales (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap...), mais aussi des aides dites volontaires pour soutenir les publics les plus fragiles.

« Soutenir les publics les plus fragiles. »

## L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES PUBLICS

Le CD08 met en œuvre l'accueil social inconditionnel de proximité, basé sur 3 principes : l'accueil, l'orientation et l'accompagnement. Celui-ci doit permettre à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social de pouvoir **bénéficier d'une écoute attentionnée** de la globalité de ses besoins et préoccupations en lui proposant le plus tôt possible **des conseils et une orientation adaptée**.

Le CD08 mène plusieurs politiques de solidarité en faveur du logement, des jeunes, du développement social local, en termes d'accueil et d'accompagnement des usagers. La politique d'accueil du public dans les 13 Maisons des Solidarités présentes sur le territoire s'inscrit à la fois dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) mais également du Plan Pauvreté.



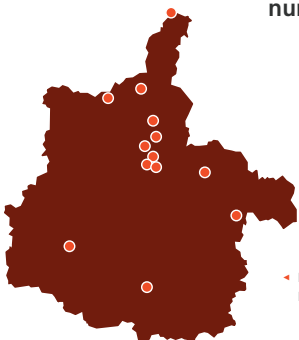
## ZOOM SUR LE PLAN PAUVRETÉ

Le CD08 et la Préfecture des Ardennes ont signé en 2019 la convention relative au Plan Pauvreté qui vise à débloquer des fonds pour mettre en œuvre toute une série d'actions concrètes de lutte contre la pauvreté.

Par exemple :

- **la prévention des sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance** avec notamment le développement du parrainage et d'un réseau de soutien,
- la garantie d'activité avec **le renforcement de l'accompagnement global** des demandeurs d'emploi en partenariat avec Pôle emploi

Le CD08 a choisi de mettre en place 3 actions supplémentaires concernant **la lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et la fracture numérique** (formations proposées dans les Maisons des Solidarités) et la mise en place de la plateforme numérique [job.cd08.fr](http://job.cd08.fr) de mise en relation des demandeurs d'emploi et employeurs potentiels.



◀ Implantation des Maisons des Solidarités (MDS) sur le territoire ardennais  
Retrouvez la MDS la plus proche de chez vous sur le [www.cd08.fr](http://www.cd08.fr)

**13**  
Maisons  
des Solidarités

**232**  
travailleurs sociaux  
sont présents au Département

**589.156€**  
à destination des 16 centres sociaux  
et de la Fédération Ardennaise  
des Centres Sociaux

**75.000€**  
consacrés  
au Fonds d'Aide aux Jeunes  
en Difficulté (FAJD)

# PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

« Développer  
la promotion  
de la santé. »

Consultations infantiles, bilans en école maternelle, planification et éducation familiale, actions collectives d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité sont les principales missions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Elle organise et assure également l'agrément des assistants familiaux et maternels ainsi que la surveillance et le contrôle des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

**520.630€**

le montant du budget pour la PMI

**1.680**

assistants maternels  
agrés par le CD08

**61.300€**

pour les associations  
proposant des actions aux familles

**53**

agents

travaillent à la PMI

**3.000**

visites à domicile  
effectuées par les puéricultrices

## ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

Les consultations médicales et les permanences petite enfance constituent **un lieu de suivi du développement psychomoteur des jeunes enfants**, de dépistage précoce des situations de handicap, des troubles du lien parent/enfant et d'orientation vers des structures adaptées. Les visites à domicile réalisées par les sages-femmes de PMI pendant les grossesses, puis par les puéricultrices après la naissance, permettent de développer la promotion de la santé, de **repérer les situations de fragilité et de proposer ensuite les aides complémentaires**. Par ailleurs, les cinq Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) du territoire, financés par le CD08, accueillent tous les publics ayant besoin d'écoute et de conseils sur des sujets comme la contraception, la grossesse, la sexualité, l'interruption volontaire de grossesse ou la vie de couple, parentale ou familiale.

## BILANS EN ÉCOLE MATERNELLE

Les bilans de santé des enfants scolarisés de 4 ans permettent de **suivre la croissance staturo-pondérale et le développement psychomoteur et d'assurer un dépistage des troubles visuels, auditifs et du langage**. Ces bilans permettent par ailleurs le recueil de données épidémiologiques. En moyenne, 2.400 bilans sont réalisés chaque année et près de 20 % des enfants sont ensuite orientés pour des troubles du langage en orthophonie libérale ou auprès du CMPP (centre médico-psycho pédagogique).

## ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives ont pour objectifs de **développer les compétences parentales et de favoriser la socialisation des enfants**. Elles peuvent prendre la forme d'atelier de psychomotricité, massage pour bébé, communication gestuelle ou encore découverte de la lecture. Les actions collectives se déroulent dans l'une des 16 haltes-jeux réparties sur l'ensemble du territoire.



# L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Sous l'autorité du Président du Conseil départemental, la politique de prévention et de Protection de l'Enfance mise en œuvre vise à soutenir les parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s) et à assurer leur protection lorsque la séparation est nécessaire, tout en préservant les liens familiaux.

## REPÉRER LES ENFANTS EN DANGER

Une Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP), chargée d'**assurer le repérage précoce des enfants en danger ou en risque de l'être**, permet la mise en œuvre de mesures de prévention ou de protection pertinentes. Cette cellule recueille et évalue toutes les informations préoccupantes qui lui parviennent. Elle les diffuse ensuite pour évaluation aux professionnels habilités.

## ACCUEILLIR POUR AIDER À CONSTRUIRE

L'**accueil familial représente le premier mode d'accueil des enfants confiés** dans le département avec plus de 60% des orientations. Une équipe dédiée assure l'accompagnement professionnel des assistants familiaux (formation...).

Certains mineurs sont accueillis en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), tandis que d'autres sont accompagnés au titre de mesures alternatives au placement ou sont suivis dans le cadre du dispositif de contrat jeune majeur. Enfin, les mineurs non accompagnés entrent eux aussi dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

## ZOOM SUR LE FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE (FDE)

Il a pour mission d'accueillir en urgence des enfants confiés au titre de l'ASE. **Le placement au FDE est une période d'observation qui vise à définir une orientation adaptée aux besoins de l'enfant.** De nouveaux bâtiments ont été inaugurés en 2019 et offrent aux jeunes et aux professionnels qui les accompagnent des conditions de vie renouvelées et améliorées. Le FDE développe également un accompagnement adapté à chaque situation comme l'accueil et l'insertion de jeunes majeurs, le suivi en semi-autonomie d'adolescents dans des appartements ou encore la prise en charge d'enfants pour un accueil en moyen séjour (Etablissements et Maisons d'Enfants à Caractère Social).

Le Foyer est aussi pleinement tourné vers l'extérieur, avec la volonté de faciliter tous les partenariats. Des actions de médiation équine et de création artistique sont à l'œuvre, sans oublier des rencontres intergénérationnelles avec une résidence pour personnes âgées toute proche.



# 25.5M€\*

pour l'accueil de jeunes en établissement

# 975.000€

consacrés à l'accueil familial

# 7.3M€\*

pour le fonctionnement du Foyer de l'Enfance

# 2.490

mineurs et jeunes majeurs accompagnés

# 330

assistants familiaux

# PERSONNES ÂGÉES

Alors que plus de la moitié de la population a plus de 60 ans, les enjeux liés à la prise en charge des personnes âgées sont une priorité pour le Conseil départemental. Par ses actions et ses dispositifs, il encourage le maintien à domicile et participe au bien vieillir.

## LE DISPOSITIF MAIA

Le dispositif MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie) a pour objectif d'**aider au maintien à domicile les personnes dites en situation « complexe »**, c'est-à-dire principalement celles de plus de 60 ans et qui souffrent de polyopathologies (maladie d'Alzheimer, diabète non équilibré, cancer, problèmes de tension...). En moyenne chaque année, **le dispositif MAIA suit 115 à 125 dossiers.**

« Apporter une prise en charge de qualité. »

## LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Suite à la réalisation d'un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus, et la définition d'un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, **la Conférence des financeurs pilotée par le CD08 finance désormais le développement de la prévention de la perte d'autonomie des séniors** sur le territoire.

## VIVRE EN FAMILLE D'ACCUEIL

L'accueil familial est une solution d'hébergement pour les personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles, temporairement ou définitivement. Elle constitue une alternative à l'hébergement en établissement. Les accueillants familiaux sont agréés par le Conseil départemental. Ils reçoivent les personnes âgées ou handicapées à leur domicile et leur font **partager une vie familiale respectant le projet de vie de la personne.**

25M€\*

au titre de l'APA à domicile

11.1M€\*

pour le financement de la dépendance en EHPAD

9.230  
bénéficiaires

de l'Allocation  
Personnalisée d'Autonomie (APA)

63  
projets

de prévention soutenus  
par la Conférence des Financeurs

\*M€ = Millions d'euros





# PERSONNES HANDICAPÉES

De l'organisation des transports scolaires à la question de l'hébergement en passant par le financement de prestations nécessaires, le Département intervient à différents niveaux. Objectif : favoriser l'autonomie des personnes handicapées à chaque étape de leur vie.

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La MDPH est le lieu unique dans le département où tout handicap est reconnu par la loi pour une ouverture de droit à une aide spécifique. Le budget de la MDPH provient de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, du Département et de la CPAM. Depuis sa création en 2006, la MDPH a permis à près de 25.000 Ardennais de se voir octroyer une aide suite à un handicap reconnu. Au total, ce sont, à ce jour, plus de 65.000 droits actifs ouverts.



## TÉLÉSERVICE

En avril 2020, la MDPH des Ardennes a mis en place le téléservice, **facultatif et gratuit**. Ce service permet de saisir la demande en ligne et de la transmettre à la MDPH, de manière dématérialisée. **L'utilisateur peut ainsi déposer, suivre et consulter son dossier**. Le téléservice permet de solliciter la MDPH en tant que bénéficiaire ou en tant que représentant légal d'un bénéficiaire. Par l'échange d'informations et de documents dématérialisés, cet outil a pour but de simplifier les démarches.

## UN NOUVEAU FOYER DE VIE

Le CD08 a lancé un appel à projets pour la création, sur le secteur du Sedanais, d'un foyer de vie de 35 places comprenant tout type d'accueil (permanent, d'urgence, temporaire ou de jour). Outre un accueil sécurisé, le but de cette structure sera de **favoriser les relations sociales entre résidents et de leur proposer des activités en fonction de leur handicap**.



« La MDPH : un guichet unique, moderne et accessible. »

**25.000**  
Ardennais  
ont un droit ouvert  
à la MDPH (chiffre en 2020)

**6.5M€\***

au titre de la Prestation  
de Compensation de Handicap

**317.000 €**  
en faveur  
de la MDPH

**175**  
élèves

en situation de handicap  
pris en charge pour leur transport

**1.182**  
personnes  
bénéficiaires de l'Aide Sociale  
à l'Hébergement

# INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI

Pilote de la politique d'insertion, le CD08 attribue et finance l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA). Le Département est engagé dans une démarche active d'aide au retour à l'emploi durable des bénéficiaires du RSA. Pour cela, il se base sur les orientations suivantes : mieux identifier les besoins et parcours des bénéficiaires ; rendre employables le plus rapidement possible les publics éloignés de l'emploi ; développer les emplois de transition et l'emploi durable.

**73.4M€\***  
pour l'insertion  
dont 66 millions consacrés  
au versement du RSA

**2.6M€\***  
pour les contrats aidés

**10.436**  
bénéficiaires  
du RSA

**150**  
Contrats  
Initiative Emploi  
signés depuis 2019

**1**  
plateforme  
dédiée à l'emploi  
<https://job.cd08.fr>

## DES PARTENARIATS POUR L'EMPLOI DURABLE

L'accompagnement global : le CD08 a conventionné avec Pôle emploi pour proposer aux bénéficiaires du RSA un accompagnement mixte, **permettant de traiter à la fois les problématiques sociales et professionnelles des usagers**. 930 personnes sont concernées.

Les contrats aidés : en complément du dispositif national de Contrat Emploi Compétences, **le CD08 propose une aide de 400€** par mois en direction des entreprises du secteur marchand pour le recrutement de bénéficiaires du RSA.

## PRÊT À L'EMPLOI, POUR FAVORISER L'INSERTION

En lien étroit avec les partenaires locaux, le CD08 met en place des Rencontres Entreprises / Demandeurs d'emploi afin de valoriser les compétences des bénéficiaires du RSA et concrétiser des engagements d'accueil en entreprise et des contrats de travail.

En complément, **la plateforme job.cd08.fr** exploite les profils des bénéficiaires du RSA à partir de **leurs projets professionnels**, de leurs expériences, compétences, tout en tenant compte de **leurs mobilités**, afin de mettre en relation candidats et employeurs.

## LA POLITIQUE DU JUSTE DROIT

Depuis 2018, le CD08 mène un plan de lutte contre la fraude au RSA, prestation qu'il finance. L'objectif est **l'attribution du juste droit à chaque bénéficiaire**, en évitant à la fois le versement indu de prestations et le non recours à la prestation lorsque celle-ci constitue un droit pour l'usager.



« Pour un retour  
à l'emploi durable. »

# HABITAT

Que ce soit avec ses partenaires ou de sa propre initiative, le CD08 met en place des dispositifs pour aider les personnes rencontrant des difficultés dans le domaine du logement. Rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, maintien à domicile ou gestion des aléas du quotidien, les enjeux sont essentiels puisqu'ils participent à améliorer la qualité de vie des Ardennais.

## « HABITER MIEUX EN ARDENNES »

Lancé en septembre 2018 par le CD08 et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), en partenariat avec les 8 EPCI des Ardennes, la Région Grand Est, la CAF 08 et l'État, « Habiter Mieux en Ardennes » permet d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux, en leur offrant des conseils gratuits et personnalisés et en les aidant à mobiliser des subventions pour les financer.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS FRAGILES

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) relève d'une compétence conjointe État/Département. Il met en œuvre des dispositifs permettant de répondre aux besoins de logement et d'hébergement des personnes et familles prioritaires.

Outil du PDALHPD, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) s'adresse aux personnes et familles rencontrant des difficultés particulières en raison de l'inadéquation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence. Objectifs : permettre l'accès à un logement décent, le maintien des fournitures d'eau, d'énergie et de service téléphonique par le biais de mesures d'accompagnement, d'aides financières individuelles et de financement d'actions à vocation collective.



## LE PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE (PRU)

Le CD08 a signé en 2007, avec l'État et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), une convention départementale de partenariat en faveur de la rénovation urbaine. Au total, **145 opérations ont été financées** afin d'accompagner la réalisation de projets de rénovation urbaine des quartiers prioritaires de Charleville-Mézières (78 opérations), Sedan (44), Fumay (17), Revin (5) et Rethel (1) pour plus de 22,6 millions €.

« Améliorer les conditions de logement. »

2.2M€\*

dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (crédits 2021)

594 logements rénovés

dans le cadre du programme « Habiter Mieux en Ardennes »

710.000€ versés

au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

30.000 € consacrés

à l'association départementale d'information sur le logement (ADIL08)

145 opérations

de rénovation urbaine dans cinq villes



## CHAPITRE 2

# SOLIDARITÉ TERRITORIALE

BUDGET TOTAL : 10,58 MILLIONS €

Dépenses de fonctionnement

### LES MISSIONS

#### CONSTRUIRE ET AMÉNAGER

- Sécuriser et entretenir les routes départementales
- Organiser la viabilité hivernale
- Développer de nouvelles infrastructures
- Construire, réhabiliter et adapter les bâtiments publics

#### SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Développer l'ingénierie départementale au service des collectivités
- Soutenir l'économie locale avec la plateforme [MesCoursesEnArdennes.fr](https://www.mescoursesenardennes.fr)
- Soutenir l'agriculture et favoriser les circuits courts
- Réaliser des analyses via le Laboratoire départemental

#### AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- Soutenir le déploiement du numérique sur tout le territoire
- Dynamiser et promouvoir l'offre touristique ardennaise
- Favoriser et développer les itinérances douces



# L'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE

Au titre de la solidarité territoriale, le Département apporte gratuitement une assistance technique ou financière aux communes et groupements de communes, notamment en milieu rural. Il met en oeuvre des politiques globales d'appui au développement des territoires, en apportant aux collectivités territoriales rurales ses moyens d'ingénierie et ses compétences.



« Un accompagnement à la carte gratuit destiné aux collectivités. »



## ARDENNES INGÉNIERIE

Apporter un conseil gratuit aux collectivités dans l'exercice de leurs compétences, les aider dans la concrétisation de leurs projets, tels sont les objectifs d'Ardennes Ingénierie.

Au quotidien, **les services du Département accompagnent les collectivités locales dans de nombreux domaines. Ardennes Ingénierie permet de développer et d'organiser cet accompagnement grâce à un guichet unique** qui se charge d'orienter les collectivités vers les services et les partenaires les plus à même de répondre à leur demande.

Des compétences sont mises à disposition pour les conseiller dans leurs projets dans de nombreux domaines tels que l'aménagement de l'espace public, l'eau et l'assainissement, les économies d'énergie, les projets touristiques et culturels, ou bien encore les marchés publics, les informations juridiques, la dématérialisation...

A travers Ardennes Ingénierie, le Département souhaite **construire un réseau de partenaires publics au service des collectivités**. L'enjeu est d'apporter la meilleure réponse aux besoins des communes et donc de faire appel aux compétences les plus adaptées.

Toutes les communes et intercommunalités du territoire, quelle que soit leur taille, peuvent solliciter Ardennes Ingénierie via une plateforme numérique accessible depuis le site du Conseil départemental ([www.cd08.fr](http://www.cd08.fr)).

**335**  
demandes

dans le cadre  
de l'ingénierie départementale

**1**

plateforme  
numérique

pour Ardennes Ingénierie

**15**

domaines d'expertise  
tourisme, voirie, habitat...

**15**

diagnostics

réalisés par la Cellule  
Archéologique des Ardennes



# INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS

Patrouillage, interventions de première urgence ou pour des besoins spécifiques, viabilité hivernale... les agents des Territoires Routiers œuvrent au quotidien pour garantir la sécurité des usagers de la route. De son côté, l'Aérodrome des Ardennes - Étienne Riché poursuit son développement.

## 10M€\*

pour la préservation  
du domaine routier

## 2.8M€\*

pour le financement de l'A304  
(dernier paiement)

## 150

chantiers routiers  
réalisés en 2019

## 1.6M€\*

pour le dispositif  
de viabilité hivernale

## 2.000

tonnes de bois  
valorisées en copeaux



## SÉCURISER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE ROUTIER DÉPARTEMENTAL

250 agents assurent au quotidien et au fil des saisons l'**entretien, la maintenance, la sécurité et l'exploitation de 3.309 km de routes départementales**, 843 ouvrages d'art, 313 murs de soutènement et plusieurs milliers d'aqueducs. Qu'il s'agisse par ailleurs d'aménagements spécifiques, de mise en sécurité de points singuliers ou de renforcement d'accotement, **la lutte contre l'insécurité routière reste une des actions prioritaires menées par le CD08**. Chaque année, des crédits importants pour améliorer le réseau routier départemental sont prévus au budget.

## L'ÉLAGAGE ET LA VALORISATION DU BOIS

Un tiers du réseau des routes départementales est bordé de bois ou de haies. Ce couvert végétal, néfaste à la chaussée, occasionne un risque pour l'usager. Pour répondre à ces enjeux, le CD08 mène **des opérations coordonnées d'entretien et d'élagage**. Les produits issus de la coupe deviennent une ressource exploitée et valorisée dans les chaudières locales.

## L'AÉRODROME DES ARDENNES - ÉTIENNE RICHÉ

Propriétaire de l'Aérodrome des Ardennes - Étienne Riché depuis 2008, le CD08 gère et exploite le site en régie directe afin de redynamiser un équipement qui constitue **un atout économique et touristique important pour le territoire**.

Dans le cadre d'une politique transfrontalière renforcée grâce à l'ouverture de l'A304/E420, plusieurs pistes de développement sont à l'étude avec le Brussels South Charleroi Airport (formation, écoles de pilotage, transports par navettes...).

Parallèlement, une convention a été signée en 2019 avec le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières pour développer les vols sanitaires. Cet accord a pour objectif de favoriser l'utilisation de l'Aérodrome par les équipes de greffes de l'hôpital se déplaçant par voie aérienne.

« Garantir la sécurité  
des usagers. »

# AGRICULTURE & LABORATOIRE D'ANALYSES

Le CD08 soutient le secteur agricole qui, avec près de 3.000 exploitations, représente 13% des entreprises ardennaises et génère un chiffre d'affaires annuel de 470 millions €. Le Laboratoire Départemental d'Analyses, quant à lui, met ses compétences au service de la santé animale et de la qualité de l'eau. Il réalise aussi des analyses dans le cadre du dépistage de la Covid-19.



« Aux côtés des acteurs locaux. »

## SOUTENIR LA FILIÈRE AGRICOLE

Le CD08 accompagne financièrement les actions portées par la Chambre d'Agriculture, le Groupement de Défense Sanitaire et l'Union Départementale des Associations Syndicales Autorisées (UDASA).

La mise en place de la plateforme de vente de produits en ligne **Mes Courses en Ardennes**, initiée par le CD08 et ses partenaires dès la première période de confinement, permet par ailleurs aux consommateurs de **garder un lien avec les producteurs locaux et de poursuivre leurs achats de proximité.**

## LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

Accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), le Laboratoire accompagne des partenaires publics et privés. Son activité repose sur deux domaines d'intervention :

- **le service Qualité de l'Eau et Prévention Légionelles** (analyses de potabilité, prévention du risque légionelles pour les gestionnaires d'établissements recevant du public et les exploitants de tours aéro-réfrigérantes, surveillance de la qualité d'eaux de loisirs).
- **le service Santé Animale et Valorisation des Élevages** (sérologie et biologie vétérinaire).

Par ailleurs, depuis le mois de juin, le Laboratoire réalise aussi **des analyses dans le cadre du dépistage de la Covid-19.** En 2020, 6.168 analyses ont été réalisées par les agents départementaux, formés spécifiquement à de nouvelles techniques d'analyses et dotés de nouveaux matériels.

**1.2M€\***  
de budget

pour le Laboratoire départemental

**180**  
analyses COVID-19  
possibles chaque jour

**352.000€**  
d'aides  
aux acteurs  
du monde agricole

Plus de  
**200**  
commerçants  
présents sur la plateforme  
**Mes Courses en Ardennes**

# TOURISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Compétence partagée, le tourisme contribue à l'attractivité et au développement économique et durable du territoire. Le CD08 intervient dans le cadre d'une démarche partenariale et contribue aux projets d'équipements touristiques, à l'animation et à la valorisation du territoire, en lien avec la stratégie régionale en termes de marketing territorial et d'animation des filières telles que l'itinérance, le tourisme de mémoire et le tourisme de nature.

## 1.1M€\*

de soutien financier  
pour l'Agence de Développement  
touristique des Ardennes

## 171.000€

au bénéfice du  
Parc Naturel Régional des Ardennes

## 4.000

demandes

de remboursement de séjours  
dans le cadre du dispositif Évadez-vous  
dans les Ardennes

## 85.000€

dédiés

au Schéma départemental  
de valorisation touristique  
des itinéraires cyclables

## ÉVADEZ-VOUS DANS LES ARDENNES

Pour soutenir les acteurs du secteur du tourisme, le CD08 a lancé à l'été 2020 un dispositif d'aide aux séjours permettant aux touristes et Ardennais eux-mêmes d'être remboursés jusqu'à 100 € sur leurs vacances. Visiteurs, hébergeurs, opérateurs... tous semblent avoir été conquis par l'initiative qui s'est achevée le 31 décembre dernier avec un bilan plus que positif : plus de 4.000 demandes en 6 mois et près de 20% de visiteurs étrangers. Fort de ce succès, le Conseil départemental a décidé de renouveler l'opération «Évadez-vous dans les Ardennes» dès le 1<sup>er</sup> avril.

## UN DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL

Le CD08 participe à la définition d'objectifs communs avec les autres acteurs institutionnels du tourisme et notamment l'Agence de Développement Touristique (ADT), le Parc Naturel Régional des Ardennes, la Meuse à Vélo ou encore le GEIE (Groupement Européen d'Intérêt Économique) Destination Ardenne. Parmi les actions partenariales menées, on retiendra l'édition d'un Guide du Routard de l'Ardenne, la sortie d'un topoguide consacré à La Meuse à Vélo, la réalisation d'expositions avec l'ADT ou encore la participation du CD08 à l'étude de faisabilité d'un géoparc avec le PNR.



## PROMENADE ET RANDONNÉE

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), élaboré en partenariat avec les collectivités locales et les fédérations, permet de protéger les chemins ruraux et de créer un réseau cohérent, homogène, pérenne et de qualité, adapté à la pratique de la randonnée pédestre, équestre et VTT.



# INVESTIR POUR DES SITES DE QUALITÉ

Le CD08 participe activement à l'animation et à la valorisation du territoire, notamment grâce à des infrastructures à fort potentiel : les lacs des Vieilles-Forges et de Bairon, ainsi que le réseau des voies vertes.

## DEUX SITES D'EXCEPTION

Le CD08 favorise l'accès aux loisirs en assurant la gestion de 2 sites singuliers : **le lac des Vieilles-Forges** et **le lac de Bairon**. Des plans d'aménagement ont été engagés afin d'améliorer en permanence les conditions d'accueil des visiteurs.

Parmi ces nouveaux agencements figurent des tables de pique-nique accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), plusieurs barbecues et des aires de jeux. Des travaux de rénovation des parkings existants aux Vieilles-Forges seront lancés cette année, tandis qu'une nouvelle base d'animation sera construite à Bairon.

## DÉVELOPPER LES VOIES VERTES

De Givet à Mouzon, **la Voie verte Trans-Ardennes** a été aménagée par le CD08 sur l'ancien chemin de halage, le long de la Meuse. Chaque année, plus de 240.000 utilisateurs se laissent tenter par une balade à pied, à vélo, à rollers ou même à cheval, sur cet itinéraire de 130 km.

Le projet de **Voie verte Sud-Ardennes** reliera Pont-à-Bar à Brienne-sur-Aisne, en longeant les canaux des Ardennes, de Vouziers et de l'Aisne. Ce tracé de 110 km, inscrit au Schéma national des Véloroutes, sera connecté à l'itinéraire La Meuse à Vélo via la Trans-Ardennes. Le Département compte ouvrir au public ce tracé avant la saison touristique 2023.

## AIRE DES ARDENNES - WOINIC

Porte d'entrée du département, le long de l'A34, l'Aire des Ardennes - Woinic est propriété du CD08. Aménagée autour de la sculpture de l'artiste ouvrier Éric Slezziak, **elle comprend un espace de stationnement, un chemin d'accès à l'œuvre et un point d'information.**

L'Office de tourisme des Crêtes Préardennaises, en partenariat avec le Département, assure l'ouverture du point d'accueil : animations, billetterie et vente de produits de terroir et de produits dérivés à l'effigie de Woinic.



**11M€<sup>\*HT</sup>**  
pour la Voie verte  
Sud-Ardennes

**510.000**  
personnes  
aux Lacs de Bairon  
et des Vieilles-Forges en 2020

**130 km**  
de Voie verte Trans-Ardennes

## CHAPITRE 3

# ÉDUCATION, SPORT ET LOISIRS

BUDGET TOTAL : 30,7 MILLIONS €

Dépenses de fonctionnement

### LES MISSIONS

#### ÉDUCATION

Gérer 35 collèges

Mobiliser 308 ATTEE

(Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement )

#### SPORTS ET LOISIRS

Encourager la pratique sportive et soutenir les clubs

Favoriser toutes les réussites grâce au sport

Dynamiser les bases de loisirs de Bairon et des Vieilles-Forges

#### CULTURE

Archiver, classer, conserver, valoriser avec les Archives départementales

Développer la lecture publique et lutter contre l'illettrisme

avec la Bibliothèque départementale

Sauvegarder le patrimoine archéologique grâce

à la Cellule Archéologique des Ardennes

Faire connaître l'Histoire et transmettre la mémoire

avec le Musée Guerre et Paix en Ardennes



# ÉDUCATION

Le Département assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans les collèges publics. Il intervient au bénéfice des 35 collèges sur 37 sites, pour 10.942 collégiens (rentrée scolaire 2020-2021). Par ailleurs, 300 adjoints techniques des établissements d'enseignement (agent polyvalent d'entretien, agent de maintenance, cuisinier) permettent l'accueil des élèves. Cette année seront lancées les études pour la construction de 2 nouveaux collèges.

## COLLÈGES NUMÉRIQUES

Le Schéma Directeur des Collèges Numériques récemment voté vise à répondre à plusieurs enjeux :

- Harmoniser les infrastructures informatiques des collèges
- Apporter les mêmes moyens numériques à tous les collégiens
- Mettre en place un plan de renouvellement du parc informatique
- Offrir de meilleures performances grâce au déploiement de la fibre
- Regrouper les achats pour optimiser les investissements
- Assurer la sécurité des Systèmes d'Information
- Assurer l'aide et le conseil des utilisateurs en partenariat avec l'Éducation nationale

**Plus de 8 millions € y seront consacrés.**

## RESTAURATION SCOLAIRE, UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ AMBITIEUSE

Passer de la cantine au restaurant scolaire : en une formule, toute la démarche de la charte de restauration déployée dans les collèges en 2019 est résumée.

**Cette Charte départementale pour une restauration durable, équitable et savoureuse** aborde la sécurité alimentaire, la santé par la nutrition, l'éducation au goût ou bien encore le développement durable.

## LA LÉGUMERIE DÉPARTEMENTALE, MOTEUR DES CIRCUITS COURTS

En 2019, le CD08 a inauguré, dans les locaux du collège Le Lac de Sedan, la première légumerie départementale. Les légumes y sont lavés, épluchés, découpés en fonction des besoins puis mis sous vide pour être livrés et consommés en restauration collective. **Outre les avantages évidents en terme de nutrition** (des produits frais et savoureux), **les équipes de cuisine peuvent consacrer davantage de temps à leur cœur de métier**, améliorant ainsi la qualité des repas servis aux élèves.

**La légumerie départementale du Sedanais alimente 10 établissements :** Nassau, Turenne et Le Lac à Sedan, Rimbaud, Scamaroni et Salengro à Charleville-Mézières, Douzy, Nouvion-sur-Meuse, Villers-Semeuse et Vrigne-aux-Bois. Une seconde légumerie départementale basée à Attigny fournira bientôt les établissements du Sud-Ardennes.



# 6.3M€\*

au titre de la politique éducative

# 10.942

collégiens publics

# 2

nouveaux collèges  
à Charleville-Mézières  
et secteur Monthermé-Bogny

# 8M€\*

dédiés  
au Schéma Directeur  
des Collèges Numériques

# 21

collèges  
bientôt alimentés  
par les 2 légumeries départementales

# CULTURE

Rendre accessible la culture à tous et en tout point du territoire est une volonté forte du CD08. Pour cela, il s'appuie sur différents services dont les missions dépassent bien souvent le seul volet culturel en englobant des dimensions sociales, historiques et éducatives. En outre, le Département apporte son soutien aux acteurs culturels locaux (associations, manifestations, écoles de musique...).

## LE MUSÉE GUERRE ET PAIX EN ARDENNES

Le musée a pour vocation de présenter l'histoire des Ardennes durant les trois guerres de 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945. En tant qu'équipement culturel phare du CD08, il a l'ambition de **se positionner comme site de référence au sein de l'offre culturelle et touristique dans et hors département.**

Le musée est aussi un lieu de ressources et de formation à destination des enseignants et des jeunes. Le centre de documentation offre aux chercheurs, étudiants et professeurs un accès gratuit à des ressources complètes couvrant près de 100 ans d'Histoire.

## LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Conserver la mémoire collective des Ardennes pour l'offrir à tous : telle est la mission des Archives départementales. Celle-ci se décline en cinq actions : le contrôle, la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives.

Depuis plusieurs années, **les Archives ont développé leur rôle d'ingénierie** en accompagnant les producteurs d'archives dans leurs projets de dématérialisation et d'élimination de documents. Le service poursuit par ailleurs le vaste chantier de numérisation d'archives, destinée à protéger et sauvegarder des documents originaux.

## LA CELLULE ARCHÉOLOGIQUE DES ARDENNES

Elle intervient en amont des projets économiques et industriels pour réaliser les diagnostics (entre 10 et 15 chaque année) et les éventuelles fouilles préventives commanditées par les services de l'État. Elle permet ainsi de **concilier sauvegarde du patrimoine archéologique et développement de nouveaux projets d'aménagement.**

Elle participe également à la valorisation du patrimoine ardennais et au rayonnement du département au moyen d'actions ponctuelles (Journées européennes du patrimoine, Journées nationales de l'archéologie...).



# 616.500€

pour accompagner  
les manifestations culturelles

# 55.500€

pour le fonctionnement  
des écoles de musique

# 23.086

visiteurs

au Musée Guerre et Paix  
en Ardennes en 2019

# 30.000€

pour la poursuite du projet  
de valorisation des thermes  
gallo-romains à Warcq

# 20.000

Ardennais

inscrits dans une bibliothèque

## LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES ARDENNES (BDA)

Lutter contre la fracture numérique en améliorant l'accessibilité des services aux publics, encourager la mutualisation des actions et des moyens sur le territoire sont des enjeux fondamentaux pour la BDA. Elle est aussi particulièrement **investie dans la lutte contre l'illettrisme**, à travers une série d'actions culturelles de remédiation sociale, en lien avec les partenaires sociaux.

Le portail web **bda.cd08.fr** propose de nombreux services à destination du grand public et des bibliothécaires de son réseau. Il permet à tous de consulter **un catalogue départemental mutualisé de 840.000 références** issues d'une soixantaine de bibliothèques et de les réserver en ligne.

Enfin, la plateforme numérique de ressources culturelles **Le Bon Groin** permet notamment aux habitants les plus éloignés d'équipements culturels de bénéficier d'une offre de contenus culturels et éducatifs depuis chez eux sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

## UN SCHÉMA CULTUREL DÉPARTEMENTAL AMBITIEUX

Le futur Schéma départemental, en cours d'élaboration, a pour ambition de **générer des impacts positifs sur l'attractivité culturelle du territoire** et son image ainsi que sur le développement de la vie culturelle locale. Il s'agit de créer une dynamique fédératrice avec les acteurs de la culture, associations, communes et intercommunalités autour de ces questions.

Dès la rentrée 2021, le Département va offrir à chaque collégien de 6<sup>ème</sup> (dans un établissement public ou privé) un chéquier-culture d'une valeur de 40 €. Objectif : faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre en soutenant les acteurs touchés par la crise sanitaire. 150.000 € sont consacrés à ce dispositif qui concerne près de 3.300 élèves.

« 150.000€ consacrés  
au chéquier-culture  
pour la rentrée 2021. »



# SPORT

Accès au sport pour tous, prévention, cohésion sociale, amélioration du bien-être et de la santé... le CD08 mène une politique volontaire forte en matière de sport. En plus du soutien direct apporté aux associations et au sport de haut niveau, il s'est toujours engagé aux côtés du monde sportif amateur et initie des actions innovantes sur tout le territoire.

## PROMOUVOIR L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

Diverses opérations sont organisées tout au long de l'année : **journées inter-collèges et multisports sur les sites départementaux, opérations « Bien manger, bien bouger »** dans les collèges, journées départementales des Marcassins Sportifs, semaines de sports nautiques sur le site des Vieilles-Forges...

## DES ACTIONS INNOVANTES

**Des événements de plus grande ampleur sont devenus des rendez-vous réguliers** : la course d'obstacles déjantée Ardenn'K-Naille, la tournée estivale Ardenn'Tour qui emmène le sport dans les petites communes, la course d'orientation Ardenn'Orientation qui valorise le patrimoine, ou encore l'Ardenn'Play où le sport virtuel rencontre l'activité physique réelle.

## LE SPORT, OUTIL D'INCLUSION SOCIALE

**Des temps pour travailler sur l'estime de soi, la cohésion, l'échange et la découverte**, c'est ainsi qu'on peut résumer les actions menées depuis plusieurs années par le CD08 à destination de personnes bénéficiaires du RSA. Des personnes en réinsertion sont accueillies pour des séances de remise en forme et de découverte de différentes disciplines à la Maison Départementale des Sports. L'occasion pour les participants de travailler sur une multitude de thématiques : le vivre ensemble, la nutrition, la sensibilisation au handicap, le respect des règles et des horaires, leurs capacités d'adaptation...



## ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

Depuis plusieurs années, le CD08 met en place des plans pluriannuels de développement des disciplines sportives. Il soutient ainsi comités départementaux, clubs ou groupements sportifs qui pilotent la promotion d'une trentaine de disciplines (handball, judo, tennis de table, athlétisme, sports d'eau...). Par ailleurs, pour inciter les moins de 12 ans à se lancer ou reprendre une activité dans un club, un dispositif d'aide à la licence va être mis en place pour la saison 2021/2022.

### OBJECTIF JO 2024 !

L'obtention en 2020 du label «**Terre de Jeux 2024**» permet au CD08 d'être officiellement associé à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le but étant de faire en sorte que l'ensemble du territoire puisse vivre l'aventure des Jeux et participer à la grande fête du Sport. Parallèlement, le CD08 est devenu « **Centre de Préparation aux Jeux** ».

Deux sites vont donc pouvoir accueillir des athlètes internationaux : **la base départementale des Vieilles-Forges** pour le canoë-kayak sprint, le paracanoë, l'aviron olympique et l'aviron paralympique ; **et la Maison départementale des Sports** pour la boxe, le judo olympique et la boxe paralympique.

Ils sont désormais référencés dans un catalogue mis à disposition des Comités Nationaux Olympiques et des Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre et venir s'entraîner à leur convenance avant et pendant l'Olympiade.

## DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

Les équipements sportifs du CD08 contribuent au développement d'une pratique diversifiée sur le territoire. **La Maison départementale des Sports**, située à Bazeilles, offre **un espace privilégié d'échanges à tous les acteurs du monde sportif ardennais**. L'outil s'étend sur 4.400 m<sup>2</sup> et comprend salle de boxe, salle omnisports, dojo, salle de musculation...

Dans le sud du département, **la salle polyvalente du lac de Bairon** dispose de tous les atouts d'**un complexe sportif multi-activités complet**. A travers cet équipement récemment rénové, l'objectif est bel et bien de dynamiser l'offre d'animation du Sud Ardennes et de poursuivre le plan de développement initié autour du lac de Bairon.



# 510.500€

en faveur du sport de haut niveau

Plus de  
**400**

associations,

clubs, et comités départementaux aidés

# 110.000€

pour l'organisation  
de manifestations sportives

# 14

sportifs

de haut niveau accompagnés

# 2

sites labellisés

Centres de préparation

pour les J.O. 2024

« *En 2021, une aide à la première licence sportive mise en place pour les moins de 12 ans.* »

## CHAPITRE 4

# RESSOURCES

BUDGET TOTAL : 96,88 MILLIONS €

Dépenses de fonctionnement

### LES MISSIONS

#### RESSOURCES HUMAINES

Gérer les ressources humaines du deuxième employeur public du département

#### SERVICES SUPPORTS

Équiper et maintenir les systèmes d'information

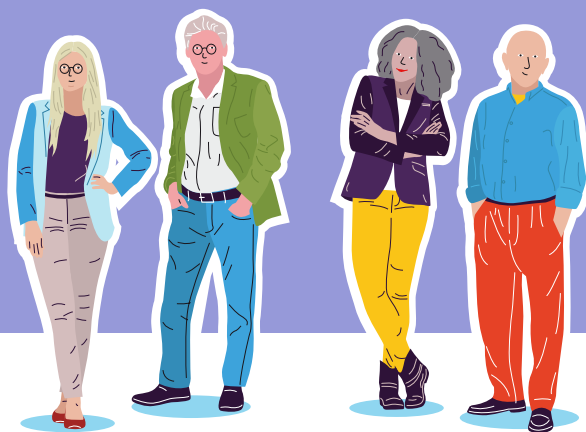
Répondre aux besoins logistiques de l'administration départementale

Assurer le fonctionnement administratif de l'Assemblée départementale

Communiquer et promouvoir les Ardennes

#### FINANCES

Élaborer, suivre et réaliser le budget départemental





# RESSOURCES HUMAINES

Avec 157 métiers exercés, le Département reflète la diversité des compétences de la fonction publique territoriale. Tous ont en commun le service rendu au public. Chaque année, près de 180 stagiaires sont accueillis au sein des services et une centaine d'emplois saisonniers permettent le bon fonctionnement des Bases de loisirs départementales.

## LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION, PILIERS DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Dans un contexte d'évolution permanente des métiers du Département, la Direction des Ressources Humaines assure les recrutements nécessaires à travers la mobilité interne comme externe. Des emplois ponctuels ou saisonniers sont également ouverts (animateurs, maîtres-nageurs pour les bases de loisirs).

Parallèlement, la formation constitue un levier essentiel pour adapter l'organisation des services du CD08 aux nouveaux besoins des publics et continuer à accompagner le parcours professionnel des agents. Chaque année, un plan de formation est élaboré et déployé, à travers :

- la formation professionnelle
- les préparations aux concours et examens professionnels
- les formations longues ou qualifiantes liées aux Comptes Personnels de Formation des agents

## L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

Le plan d'actions égalité femmes-hommes prend en considération les apports de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique.

L'élaboration de ce plan s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic de la situation comparée des femmes et des hommes au sein de la collectivité.

Le plan d'actions proposé comporte des mesures qui se répartissent autour de 4 axes stratégiques :

- évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
- favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle
- prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes



**74.8M€\***  
de masse salariale

**1.800**  
agents

**94**  
recrutements  
dont 11 assistants familiaux

**119**  
stagiaires  
accueillis en 2020  
et 12 apprentis recrutés

# FINANCES

La Direction des Finances assure et supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette et de la trésorerie. Elle produit des analyses financières et fiscales. Le Budget Primitif 2021 s'élève à 381,3 millions € dont 339 millions € de dépenses réelles de fonctionnement et 42,3 millions € consacrés à l'investissement.

## LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE

La Direction des Finances est notamment chargée de formaliser les différents documents budgétaires obligatoires tels que :

- les **Débats d'Orientation Budgétaire** (qui indiquent les perspectives pour les années à venir).
- le **Budget Primitif** (document principal de prévisions budgétaires),
  - le **Compte Administratif** (document traitant de l'exécution budgétaire),
  - les **Décisions Modificatives** du budget (qui autorisent les dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires),

## LA GESTION DE LA DETTE

Malgré de fortes contraintes, le Conseil départemental a maîtrisé ses dépenses de fonctionnement et a continué ses investissements. Entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2020, le désendettement de la collectivité se monte à 36.9 millions €.

## L'EXÉCUTION FINANCIÈRE

Au quotidien, la Direction des Finances a également pour mission d'éditer les mandats (pour les dépenses) et les titres (pour les recettes) qui seront envoyés à la Paierie départementale qui gère le compte au trésor de la collectivité.

« Planifier et mettre en œuvre le budget. »

**381.3M€\***  
de budget 2021  
hors gestion active de la dette

**42.3M€\***  
en dépenses  
d'investissement

**339M€\***  
en dépenses de  
fonctionnement

**178.8M€\***  
d'encours de la dette  
soit une baisse de 36,9M€\*  
sur les 3 dernières années



# SERVICES SUPPORT

Équiper et maintenir les systèmes d'information, répondre aux besoins logistiques de l'administration départementale, assurer le fonctionnement administratif de l'Assemblée départementale, communiquer et promouvoir les Ardennes, telles sont les principales missions des services support du CD08.

## ACHATS RESPONSABLES

Le CD08 prend en compte, dès la détermination de ses besoins, des objectifs de développement durable en intégrant des clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics. En promouvant des dépenses de qualité envisagées sur le long terme, les achats durables contribuent à lutter contre le gaspillage des ressources tout en maîtrisant les coûts.

## COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR

Donner de l'information aux habitants est une obligation légale et s'inscrit dans la transparence de l'action publique. Ainsi, les projets de la collectivité et les actions des services sont valorisées par de nombreux supports de communication : plaquettes, affiches, flyers, communiqués de presse, publications sur les réseaux sociaux...

## ENTREtenir LE PATRIMOINE

Le CD08 gère environ 600 bâtiments répartis sur l'ensemble du territoire avec une grande variété d'usage, d'état de conservation et d'occupation (gendarmeries, collèges, Maisons des Solidarités, locaux administratifs...). L'objectif est d'adapter les infrastructures aux missions du service public, en constante évolution.

## ORGANISER LA VIE POLITIQUE

Le Secrétariat Général est chargé d'organiser les réunions de l'Assemblée départementale, de la Commission permanente et des Commissions intérieures de travail, de même que les relations avec les élus.

## DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE

Dématérialiser un maximum de services pour le confort de tous est un des objectifs de la Direction des Systèmes d'Information. De plus, rendre le numérique plus accessible, comme par exemple le schéma numérique des collèges, est un axe de travail pour les prochaines années.

## CONSEILS ET PROTECTION JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques et de l'Evaluation apporte une expertise juridique aux services départementaux. Au titre de la protection fonctionnelle, elle joue également le rôle d'accompagnement juridique des agents, notamment dans le cadre des procédures judiciaires éventuellement mises en œuvre.

# 31.000

fans sur Facebook

Les Ardennes : Le Département

# 16.500 €

pour l'achat d'une solution visant à faciliter l'accueil des personnes sourdes et malentendantes

# 600

bâtiments

gérés par le Conseil départemental

# 273

décisions prises

lors des 9 réunions de la commission permanente organisées en 2020

# 744

marchés

et consultations

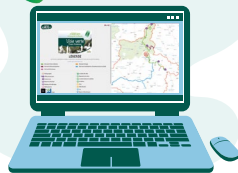
notifiés pour le bon fonctionnement de la collectivité en 2020

# LES SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



[mescoursesenardennes.fr](http://mescoursesenardennes.fr)

Voies vertes  
des Ardennes



[voiesvertes.cd08.fr](http://voiesvertes.cd08.fr)



[archives.cd08.fr](http://archives.cd08.fr)



[guerreetpaix.fr](http://guerreetpaix.fr)



[cd08.fr](http://cd08.fr)



[laboratoire.cd08.fr](http://laboratoire.cd08.fr)



[job.cd08.fr](http://job.cd08.fr)



[lacsenardennes.fr](http://lacsenardennes.fr)



[bda.cd08.fr](http://bda.cd08.fr)



[sig.cd08.fr/portal/apps/sites/#/indep](http://sig.cd08.fr/portal/apps/sites/#/indep)

Maison départementale  
des sports 08



[lebongroin.mediatheques.fr](http://lebongroin.mediatheques.fr)



[50nuancesdegroin.com](http://50nuancesdegroin.com)